



COMMUNIQUE DE PRESSE

La honte pour le groupe SEB VISEPAR LA POLLUTION, réprime et licencie !

Les syndicats CGT de TEFAL et CALOR, la coordination syndicale CGT du Groupe SEB, ainsi que les Unions Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon, de la Haute-Savoie et de l'Isère dénoncent fermement les agissements du Groupe SEB France !

En effet, le Groupe SEB, non content d'avoir injustement sanctionné une mandatée syndicale CGT dans l'exercice de son mandat syndical, a porté plainte contre notre Secrétaire Générale Sophie Binet, pour avoir dénoncé la répression syndicale dans l'entreprise, confirmant par ce seul acte, son attitude répressive à l'encontre de tout exercice des droits syndicaux !

Pour nos organisations CGT, trois points essentiels méritent dès fermement dénoncer sur la place publique :

- La pollution aux perfluorés, réelle et confirmée ; (<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/focus-sur-la-situation-a-rumilly-haute-savoie-a23563.html>)
- Cette pollution environnementale avérée, les risques de maladie inhérents aux PFAS et l'absence de recherche afin de modifier dès à présent le process industriel, sont des alertes imminentes sur les conditions de santé, de travail et de vie des travailleuses et travailleurs, des populations et de l'environnement.
- La répression syndicale qui sévit dans les entreprises du Groupe SEB afin de faire taire toutes contestations face à un scandale sanitaire désormais public ;
- La casse de l'emploi dans les filiales du Groupe Seb : CALOR, TEFAL, Moulinex, etc.... Qui ne trouve aucune justification économique et qui sera responsable d'une catastrophe industrielle, économique et sociale pour près de 500 salariés et leurs familles en France est un témoignage supplémentaire du mépris de classe dont fait preuve les dirigeants et dirigeantes du Groupe SEB.

Nos organisations CGT dénonceront publiquement ces agissements qui vont à l'encontre de l'intérêt des travailleuses et travailleurs, des populations et de l'environnement et qui ne répond en aucun cas, aux besoins immédiats des travailleuses et travailleurs et aux enjeux industriels de relocalisation locale.

DEFENDRE LES EMPLOIS ET LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL C'EST UNE PRIORITE MAIS CELA NE PEUT SE FAIRE SANS LE RESPECT DE LA SANTE AU TRAVAIL, LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La CGT sera mobilisée le vendredi 19 juin à 12h devant le siège du Groupe SEB, à 112 Chemin du Moulin Carron 69130 Ecully.

Lyon, le 3 juin 2026